

## La Suisse – un jardin des langues à défendre



Les langues nationales à visée universelle, telles le français et l'allemand mais aussi l'italien, sont progressivement évincées au profit de l'anglais, critique Romain Racine, lecteur de français langue étrangère à l'Université de Fribourg

Dans La Nouvelle Héloïse, Jean-Jacques Rousseau nous dépeint brillamment la beauté des terres vaudoises sagement cultivées par un peuple laborieux et libre, par contraste avec le pays chablaisien d'en face envahi par «les ronces». Deux paysages pour deux systèmes politiques: la liberté et l'autodétermination d'un côté, l'arbitraire d'un gouvernement despotique de l'autre.

Si cette opposition entre les institutions politiques s'est amenuisée au fil des siècles, elle semble perdurer au niveau de l'aménagement linguistique: harmonie et équilibre entre les langues nationales en deçà, concurrence et hiérarchie des langues au-delà. Image d'Épinal ou réalité? À en croire la récente enquête publiée le 28 septembre 2015 sous l'égide de François Grin, dénotant un certain dédain des jeunes Suisses pour l'apprentissage des langues nationales, et au vu des décisions du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) au détriment de ces dernières, force nous est de constater que ce jardin helvétique des langues n'est plus si sagement entretenu. Les ronces poussent de partout.

### **Priorité systématique accordée aux langues nationales**

Si la pratique d'une langue (maternelle, seconde ou étrangère) est en majeure partie motivée par des aspects affectifs et utilitaires, elle n'en est pas moins sociale et culturelle – à l'instar d'une mémoire vivante, dont nous savons depuis Maurice Halbwachs qu'elle est nécessairement individuelle et collective. En Suisse, l'identité culturelle commune est en effet fondée sur la volonté générale de témoigner du respect et de la solidarité à l'égard de tous les concitoyens en accordant systématiquement la priorité aux langues nationales.

Celles-ci font donc partie du paysage helvétique au même titre que le Cervin, l'île de Saint-Pierre ou le vignoble de Lavaux. Par ailleurs, cette préférence structurelle constitue une marque distinctive très

forte vis-à-vis d'autres sociétés au fonctionnement politique et culturel différent. Le signal en est clair: ce sont les citoyens qui décident, de concert avec la Confédération, de l'aménagement linguistique du pays, contrairement à ce qui se passe en général dans les sociétés à l'entour qui se voient imposer l'anglais comme seule et unique langue de référence. Nul doute que ce paysage helvétique aux langues et cultures variées se cultive et s'entretient, faute de quoi il se transformerait en monoculture.

## **Apprendre la langue du voisin est un véritable enrichissement**

Lorsque nous déambulons à travers les paysages, nous savons de façon instinctive que notre conscience de la beauté des lieux provient de la plénitude sensorielle que nous y éprouvons: à chaque pas, notre champ de perception s'élargit; à chaque pas, nos sens s'affinent, tant et si bien qu'au terme de la promenade, nous nous sentons comblés et heureux tel Ulysse qui a fait un beau voyage.

De même lors de nos promenades linguistiques: que de belles découvertes à chaque détour de sentier! Ainsi, apprendre la langue du voisin est un véritable enrichissement: le citoyen alémanique, en apprenant le français, diversifie ses points de vue sur le monde et le citoyen romand maîtrisant l'allemand s'offre de nouvelles perspectives professionnelles. Pourvu que la nouvelle langue s'ajoute à la première, on peut parler de bilinguisme (voire de multilinguisme) horizontal. Résultat: les langues et les cultures cohabitent.

## **Aucune concurrence entre les langues n'est tolérée a priori**

De plus, chaque langue nationale assume sur son territoire toutes les fonctions-clés dans tous les domaines cruciaux d'une société développée: enseignement, droit, économie, médias, culture et recherche. Aucune concurrence entre les langues n'est tolérée a priori. Et là où des inégalités économiques et démographiques influeraient négativement sur l'équilibre voulu entre les langues, un correctif politique et culturel est à l'œuvre, amortissant les possibles tensions entre langues, afin de préserver la tranquillité et la plénitude culturelles de tous les citoyens.

Cependant, une tempête est en train de balayer ce paysage helvétique des langues. La mondialisation répandant l'idée néfaste et fautive selon laquelle il n'existe plus qu'une seule langue apte à garantir le progrès technologique, économique et scientifique des sociétés humaines, les langues nationales à visée universelle, telles le français et l'allemand mais aussi l'italien, sont progressivement évincées au profit de l'anglais et dégradées au statut de langues interrégionales.

## **Une langue supplante les autres**

Que penser alors de la politique du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) qui, censé œuvrer en faveur de la diversité linguistique et culturelle du pays, exclut délibérément les langues nationales de la recherche scientifique (cf. La Liberté, «Avis aux chercheurs en sciences politiques: English only!», 11 février 2015)? Autrement dit, d'horizontal le bilinguisme (ou multilinguisme) devient de plus en plus vertical: une langue supplante les autres.

Les conséquences pour les langues nationales sont, hélas, aussi prévisibles que désastreuses: pourquoi diable s'évertuer à apprendre une langue nationale «ringardisée» qui n'ait plus aucune portée nationale, internationale ou universelle? Les jeunes Suisses ayant répondu à l'enquête se trouvent donc en face de ce que la société veut bien leur offrir: une réalité soumise à une concurrence impitoyable où les langues nationales sont d'autant moins attrayantes et respectées qu'on laisse l'anglais peu à peu s'emparer de l'ensemble des fonctions-clés de la société actuelle. Le roseau plie.

## **Le paysage helvétique des langues n'est pas une jungle**

Mais ne rompt pas. Les ronces étant devenues trop envahissantes, la Confédération s'est récemment dotée de lois visant à promouvoir l'apprentissage des langues nationales – Loi sur les langues (LLC) en 2007 et Ordonnance sur les langues (OLang) en 2010. Ce sont, à l'évidence, d'excellentes initiatives, mais qui risquent de rester lettre morte si rien n'est entrepris dans toutes les régions linguistiques de Suisse afin d'augmenter la visibilité et le prestige des langues nationales, d'en valoriser le statut – y compris à l'international –, et de leur préserver les fonctions-clés de la société. En somme, si nous voulons parvenir à un bilinguisme/multilinguisme de fait (et l'université de Fribourg s'y attelle), il nous faudra un degré certain d'horizontalité, avec des droits concrets et effectifs prenant résolument en compte les rapports de force sur le terrain. Le paysage helvétique des langues n'est point une jungle, c'est un magnifique jardin à l'équilibre délicat. Cultivons-le, afin de pouvoir léguer aux générations futures ce patrimoine linguistique exceptionnel.

Ce même jour paraît dans la NZZ, en manière de dialogue, un texte sur le même thème signé de Katrin Burkhalter, lectrice d'allemand à l'Université de Fribourg, intitulé *Öffnung zur Welt*. Nous renvoyons nos lecteurs à cette publication simultanée.